

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région PACA		
Compte rendu de la réunion du 4 juin 2026		
Lieu : présentiel à Marseille et distanciel	Heure : 9h30	Compte rendu approuvé le : 10 septembre 2026

DOCUMENTS

Documents préparatoires transmis préalablement sur la plateforme numérique Osmose :

- Projet de règlement du CSRPN 2025-2030 ;
- Compte rendu de la séance du 10 février 2026 ;
- Dossiers concernant les différents points à l'ordre du jour et les présentations associées.

Documents présentés/diffusés en séance :

- Diaporamas de la vie du conseil et des points de l'ordre du jour.

Pièces jointes au présent compte-rendu :

- Avis_2026-05- RESERVE NATURELLE - Implantation Tour Concordia _ Tour du Valat
- Avis_2026-06- DEROGATION – demande d'autorisation de renouvellement et d'extension ICPE installation de Stockage de Déchets Inertes Belcodène (13)
- Avis_2026-07 - DEROGATION - Projet de feuille de route environnement des JOP 2030
- Avis_2026-08 - DEROGATION – Projets d'arrêtés guichet unique haie (84)
- Avis_2026-09 - ESPACES - Projet d'extension APPB Falaise de la Riviera (06)
- Avis_2026-10 - DEROGATION - Parc PV Bois Plerimond Aups (83)
- Avis 2026-11 - ESPECES PROTEGEES - Révision de liste régionale des espèces de flore protégées

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

Pour avis :

- Élection du ou de la vices-président.e. ;
- Règlement intérieur ;
- Demande de dérogation "espèces protégées" pour le projet de parc photovoltaïque Bois Plerimond Aups (83) ;
- Projet de révision de la liste espèces protégées régionale flore ;
- Projet d'extension de l'Arrêté de Protection du Biotope (APPB) "Falaise de la Riviera" (06) ;
- Projet de feuille de route environnement des JOP 2030 ;
- Projets d'arrêtés guichet unique haie (84) ;
- Demande d'autorisation de renouvellement et d'extension ICPE installation de Stockage de Déchets Inertes Belcodène (13) ;
- Travaux sur la RNR Tour du Valat – mise en place de la Tour Concordia (13)

Pour information :

- Actualités DREAL / Région.

PERSONNES PRÉSENTES

Membres titulaires du CSRPN :

- Présent(e)s :
 - 21 membres, avec 5 mandats le matin et 3 l'après-midi – Patrick Bayle, Thomas Changeux, Gilles Cheylan (présent uniquement l'après-midi), Raphaël Colombo, Pauline Coster, Katia Diadema, Alain Faralli, Amine Flitti, Pierre Frapa, Hervé Gomila, Patrick Grillas, Myette Guiomar, Nicolas Kaldonski, Géraldine Kapfer, Thomas Lebard, Frédéric Médail, Claude Monier, Sonia Richaud, Pascale Steichen, Daniel Vallauri (présent uniquement l'après-midi), Marc Verlaque.
 - Excusé(e)s : Julien Baret, Corinne Frachon, Dominique Guicheteau, Arne Saatkamp.

Quorum atteint.

Expert.e.s associé.e.s du CSRPN :

- Présent .e: 0.

Représentant.e.s de l'État et de la Région :

- État : Lugdiwine Burtschell, Lysa Laviolle (hors intervenant.e.s) ;
- Région : Sarah Jeanroy (hors intervenant.e.s).

1. Vie du conseil

Le président du CSRPN PACA ouvre la séance. Lors de la dernière séance aucune candidature n'a été reçue pour le 2ème siège de vice-président.e. Thomas Changeux se porte candidat et est élu vice-président à l'unanimité.

1.1. Validation du compte rendu de la séance précédente et des avis

Le CSRPN valide le compte rendu de la dernière séance du CSRPN du 10 février 2026.

1.2. Représentations du conseil dans des instances externes

Patrick Grillas a participé au club « SNCRR » (sites naturels de compensation et restauration de la nature) du 24 mars 2026.

1.3. Désignation d'un rapporteur scientifique pour la gestion d'un site Natura 2000

Un vote favorable est donné à la candidature de M. Thierry Thibaut, enseignant chercheur en écologie marine Aix-Marseille Université - membre du MIO, pour être rapporteur du CSRPN sur le site N2000 Corniche Varoise FR9301624.

1.4. Bilan 2025 du CSRPN PACA

Le bilan du CSRPN PACA de l'année 2025 est présenté. Le CSRPN demande le nombre de dossiers qui passent directement en CNPN et d'avoir un comparatif avec les dossiers et avis des CSRPN des régions limitrophes.

Le CSRPN soulève l'exemple des banquettes de posidonie et la DREAL précise que les DDTM suivent de très près ces sujets et selon les pratiques utilisées, exemptent les dossiers de demande de dérogation.

Le CSRPN soulève également le problème des dossiers qui ne font l'objet ni d'avis CNPN, ni d'avis CSRPN, notamment les projets de parcs photovoltaïques.

1.5. Fiches de la commission régionale du patrimoine géologique PACA pour avis

Les fiches présentées en séance et qui seront remontées à la commission nationale du patrimoine géologique (CNPg) si le CSRPN les valide, ont été relues par Michel Corsini et Jean-Marc Lardeaux. Il s'agit de la fiche du site PAC1608 – LA CALDERA PERMIENNE DE MAURE VIEIL qui se trouve dans les Alpes-Maritimes sur la commune de Mandelieu la Napoule. Le site permet l'observation de roches et de structures de dépôts volcaniques au sein d'une caldera d'âge permien, associée à l'ouverture d'un rift continental, et montrant la diversité des dynamismes éruptifs de la série alcaline de l'Estérel. La fiche suivante est la PAC1906 – LES COULÉES DE RHYOLITES FLUIDALES VERTICALES DU MONT VINAIGRE qui se trouve dans le Var sur la commune de Fréjus au lieu-dit du Mont Vinaigre. Il s'agit d'extrusion de rhyolite à fluidalité subverticale correspondant à un point de sortie de la lave, qui traverse une coulée de rhyolite ignimbritique. Ce sont des appareils et morphologies volcaniques typiques du Massif Permien de l'Estérel.

La proposition de ces fiches au comité national du patrimoine géologique est votée favorablement à l'unanimité avec le retrait des membres de la commission régionale du patrimoine géologique PACA.

L'accès au Resana de la CRPG peut être ouvert sur demande auprès du secrétariat du CSRPN. Pauline Coster en fait la demande.

1.6. CSRPN « hors les murs »

Le Président explique que le CSRPN « hors les murs » a été initié depuis 2025 avec à la fois une certaine satisfaction et un certain intérêt des participants et malheureusement un faible nombre de participants compte tenu certainement des agendas des uns et des autres. Il est prévu d'avoir un CSRPN hors les murs à nouveau cette année. Le CSRPN est interrogé sur des suggestions de sites, de lieux d'accueil qui pourraient le recevoir. La structure du SMAVD est proposée à Mallemort ainsi que Vinon sur Verdon. L'organisation serait sur deux jours, avec au moins une demi-journée de rencontres avec une structure locale, . visite de terrain et puis le lendemain ou la veille, un CSRPN plénier.

1.7. Nouveau règlement intérieur

Le nouveau règlement intérieur avec notamment la création d'un bureau du CSRPN intégrant le Président, les vice-Présidents et les experts délégués, est adopté à l'unanimité.

1.8. Nouveau membre au GT « espèces et habitats »

Patrick Bayle souhaite rejoindre le GT « espèces et habitats ». Le CSRPN vote favorablement pour cette intégration.

2. Demande de dérogation "espèces protégées" pour projet photovoltaïque sur la commune d'Aups (83)

Le dossier est présenté en séance, il a été vu en GT « espèces et habitats » du 30 avril 2026.

Le CSRPN étant saisi pour avis, le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis_2026-10 - DEROGATION - Parc PV Bois Plerimond Aups (83)**

L'avis est voté et validé en séance.

3. Proposition de révision de la liste des espèces protégées de flore vasculaire de la région PACA

Le dossier est présenté en séance.

Le CSRPN étant saisi pour avis, le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis 2026-11 - ESPECES PROTEGEES - Révision de liste régionale des espèces de flore protégées**

L'avis est voté et validé en séance.

4. Projet d'extension de l'Arrêté de Protection du Biotope (APPB) "Falaise de la Riviera" (06)

Le dossier est présenté en séance.

Le CSRPN étant saisi pour avis, le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis_2026-09 - ESPACES - Projet d'extension APPB Falaise de la Riviera (06)**

L'avis est voté et validé en séance.

5. Projet de feuille de route environnementale des Jeux Olympiques et Paralympiques 2030

Le dossier est présenté en séance.

Le CSRPN étant saisi pour avis, le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis_2026-07 - DEROGATION - Projet de feuille de route environnement des JOP 2030**

L'avis est voté et validé en séance.

6. Projets d'arrêtés guichet unique des haies (84)

Le dossier est présenté en séance.

Le CSRPN étant saisi pour avis, le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis_2026-08 - DEROGATION – Projets d'arrêtés guichet unique haie (84)**

L'avis est voté et validé en séance.

7. Demande d'autorisation de renouvellement et d'extension ICPE installation de Stockage de Déchets Inertes Belcodène (13)

Le dossier est présenté en séance, il a été vu en GT « espèces et habitats » du 30 avril 2026.

Le CSRPN étant saisi pour avis, le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis_2026-06- DEROGATION – demande d'autorisation de renouvellement et d'extension ICPE installation de Stockage de Déchets Inertes Belcodène (13)**

L'avis est voté et validé en séance.

8. Actualités de la DREAL et de la Région

La DREAL propose un premier retour sur la feuille de route biodiversité de l'État. Ce document a été finalisé au début du mois de mai 2026, il vient territorialiser la stratégie nationale biodiversité (SNB) 2020-2030 et qui vient en complément d'autres documents : la stratégie régionale biodiversité dont le chef de file est la région, et la feuille de route biodiversité / planification écologique qui a vocation à embarquer la société dans son ensemble. La feuille de route biodiversité des services de l'État met en avant des actions qui sont menées et pilotées par les services et opérateurs de l'État. Elle a été validée officiellement en comité des secrétaires généraux des préfetures et des directeurs régionaux de PACA (PRECAR) le 27 mai 2026. Il n'y a pas d'actions nouvelles, mais elle permet de mettre en avant l'action des services de l'État en région dans le cadre de la SNB.

Autre actualité s'agissant du règlement restauration de la nature, il doit être décliné dans un plan national, qui doit être soumis en septembre 2026 à la commission européenne pour être adopté un an après des allers-retours. Le ministère a communiqué en mars 2026 une première version sous forme de diaporama, et une consultation a été menée sur cette proposition pour faire remonter des grands oublis et des alertes. Le CSRPN a été consulté avec la CRB. Une synthèse des contributions a été réalisée, la Région qui est remerciée a rendu un avis très détaillé. Un courrier de réponse du préfet de région à la ministre est en cours et annexe les avis reçus. Les messages clés qui ressortent sont que la stratégie nationale est jugée pertinente et tout le monde partage ses grandes orientations, mais par contre des inquiétudes sur l'adéquation entre les moyens (humains et financiers) et les ambitions du plan ont été exprimées. L'objectif à 2030 de résorption de 80 % des lacunes de connaissance semble être un point difficile à mener, sans que le

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

plan ne s'y attarde trop. Une possible compétition pourrait également exister entre des secteurs à restaurer au titre de la restauration de la nature et ces mêmes secteurs qui pourraient servir de compensation pour des projets d'aménagement. Le Fonds vert est séparé en deux avec une partie qui passe sur le P113 et devient « SNB 113 » pour tout ce qui concerne la mise en œuvre de la SNB (protection SNAP, PNA, lutte contre les espèces exotiques envahissantes, etc.) et l'autre qui reste du fond vert via la mesure « connaître et restaurer la nature » qui regroupe deux thématiques : les atlas de la biodiversité communale et la restauration écologique (terrestre et marine).

L'arrêté pour les données sensibles faune a été publié en février 2026, la plateforme Silene sera ouverte en Open data à la rentrée 2026 et le dossier d'habilitation de la plateforme Silene est en cours.

La base Bastelle sur le suivi des gîtes à chiroptères ouvrira en juillet 2026 (*après réunion : date d'ouverture à l'automne 2026 plutôt*). S'agissant de la révision des DOCOB, l'unité N2000 indique la révision de DOCOB : ZSC « Calanques et îles marseillaises – Cap Canaille et massif du Grand Caunet », ZPS « Îles marseillaises ». Cette révision permet d'intégrer les enjeux et mesures concernant la partie au large qui n'était pas prise en compte. Par contre la partie terrestre et côtière n'est pas actualisée. La complétion du tome 1 avait été relue par Denise Bellan-Santini et ses remarques ont été intégrées. Ce travail a été présenté (Premar, DDTM13 et DREAL) fin avril 2026 et un besoin d'actualisation de la partie terrestre a été relevé. Le parc national des calanques a candidaté à l'appel à projet de la direction de l'eau et de la biodiversité du ministère en charge de l'écologie sur l'élaboration des DOCOB marin pour avoir les moyens de réaliser le travail d'actualisation total en se basant sur la méthode CT88. Il présentera et fera valider ces ajouts lors du prochain CA du parc en juin.

Sur les projets d'extension de RNN :

- pour Coussouls de Crau la DREAL vient d'avoir l'avis favorable de la CDNPS, donc le dossier est en cours de finalisation pour être remonté à la DEB ;
- pour la Sainte Victoire, le dossier est en instruction au national avec avis favorable du CNPN ;
- pour l'extension de la RNN géologique de Haute-Provence le 5 juin 2026 aura lieu une réunion de présentation du projet aux nouveaux élus. Un dossier d'enquête publique pourra être constitué cet été.

Le dernier Regard sur la nature en PACA a été publié : <https://www.arbe-regionsud.org/59876-regard-sur-la-nature-en-provence-alpes-cote-dazur-2025.html?parentId=35772>

Réalisé par l'ARBE dans le cadre de sa mission d'Observatoire régional de la Biodiversité, cette nouvelle édition dresse, au fil d'indicateurs clés, un état des lieux actualisé de la biodiversité régionale, des principales pressions qui s'exercent sur elle et des actions engagées pour la préserver. Elle confirme que l'exceptionnel patrimoine naturel de la région reste sous pressions et met en évidence une progression de l'action collective pour préserver la biodiversité régionale.

Gilles Cheylan ajoute qu'il a été sollicité pour la révision du DOCOB Sainte-Victoire.

La Région indique qu'ils ont été associés au projet au plan national de restauration de la nature et que la 9ème RNR a été créée en avril 2026 via la commission permanente, une réserve de 253 ha, la RNR de L'hermitage Escampaux sur la commune de Villes-sur-Auzon dans le Vaucluse au sein du PNR du Mont Ventoux.

Poursuite de l'engagement vers la création du futur PNR Maures Esterel Tanneron, poursuite des concertations avec les acteurs du territoire, pour déboucher sur le diagnostic à la fin du mois de juin et une première ébauche de charte en fin d'année.

9. Travaux sur la RNR Tour du Valat – mise en place de la Tour Concordia (13)

Le dossier est présenté en séance.

Le CSRPN étant saisi pour avis, le rappel du contexte, la synthèse des discussions et l'avis du CSRPN sont réunis dans le document annexé au présent compte rendu : **Avis_ 2026-05- RESERVE NATURELLE - Implantation Tour Concordia _ Tour du Valat**

L'avis est voté (avec un retrait du vote) et validé en séance.



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA RÉGION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

10. Clôture de la séance

Le Président remercie les membres de leur participation et clôture la séance.

La prochaine réunion aura lieu le mercredi 9 et le jeudi 10 septembre 2026

Le président lève la séance à 16h30.

Secrétaire de séance : DREAL PACA

Président du CSRPN : Patrick Grillas